

29/10/2016

# Rapport

de l'atelier de « consultation des Agriculteurs  
sur l'Indice d'accès aux semences »



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ATELIER.....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>ARTICULATION.....</b>	<b>1</b>
2.1	CEREMONIE D'OUVERTURE.....	1
2.2	LES PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES .....	4
<b>3</b>	<b>LES PARTICIPANTS À L'ATELIER .....</b>	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ATELIER .....</b>	<b>5</b>
4.1	SENSIBILISATION DES PARTICIPANTS SUR L'INDEX D'ACCÈS AUX SEMENCES.....	5
4.2	ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : QUELQUES CADRES STRUCTURANTS DU SECTEUR SEMENCIER EN AFRIQUE DE L'OUEST .....	6
4.2.1	<i>ASIWA une plateforme inclusive de concertation, de partage et de plaidoyer conduite par le secteur privé.....</i>	6
4.2.2	<i>Le Comité ouest-africain des semences .....</i>	7
4.2.3	<i>PSAO et du WAPP : Deux programmes majeurs .....</i>	7
4.2.4	<i>Implications de la question des semences pour le ROPPA .....</i>	8
4.3	LES PRINCIPALES DIFFICULTES AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR SEMENCIER.....	8
4.4	QUELQUES EXEMPLES DE SOLUTIONS AUX DIFFICULTES DU SECTEUR SEMENCIER .....	9
4.5	DIVERSITE ET COMPLEMENTARITE DES FOURNISSEURS DE SEMENCES.....	10
4.6	PREMIERS RESULTATS DE L'ENQUETE PRELIMINAIRE SUR L'ACCES AUX SEMENCES.....	11
<b>5</b>	<b>QUELQUES CLARIFICATIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LA CONSTRUCTION DE L'INDEX .....</b>	<b>11</b>
<b>6</b>	<b>ACTIONS FUTURES .....</b>	<b>12</b>
<b>7</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>13</b>
<b>8</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>14</b>

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

---

L'objectif de l'atelier était d'échanger avec les OP ouest-africaines sur l'initiative Indice d'accès aux semences et d'engager la mobilisation de leur contribution au processus sur l'élaboration éventuelle d'un indice sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest.

L'atelier s'est déroulé du 18 au 19 octobre à Ouagadougou (Burkina Faso). Il a réuni une quarantaine de participants dont : des représentants des OP (du Bénin, Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger et Sénégal), d'entreprises et OP semencières, des organisations régionales (CORAF/WECARD), du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques du Burkina Faso et des agences (FERT, TRIAS, AFDI, ASPRODEB).

L'atelier était articulé une série de présentations et d'échanges en sessions plénières notamment sur : l'Index d'accès aux semences avec un accent sur les déterminants de cet accès, les critères pris en compte, les résultats de son application en Afrique de l'Est. Le contexte du secteur semencier en Afrique de l'Ouest a été rappelé à travers une série de trois présentations faites sur ASIWA, le PSAO/WASP et le PPAAO ; le Comité ouest-africain des semences (COASem) et les implications de la problématique semencière pour le ROPPA. Les différents pays représentés ont donné un bref aperçu de l'état de leur secteur semencier national. Les premiers résultats du dépouillement du questionnaire pour l'enquête exploratoire sur l'index d'accès aux semences en Afrique de l'Ouest ont été présentés et discutés. Une table ronde a été animée sur le rôle des différents fournisseurs de semences, leurs complémentarités et les différents services connexes qu'ils offrent aux producteurs en plus des semences. Les participants ont été invités en session plénière à se prononcer sur la pertinence de l'index pour l'Afrique de l'Ouest. Les observations majeures et les suggestions ont été synthétisées sous forme de recommandations à prendre en compte dans la suite du processus.

L'atelier a permis de souligner une fois de plus le rôle central des semences dans la productivité agricole et de revisiter les principaux défis, mais aussi d'avoir un aperçu des initiatives en cours pour développer le secteur semencier en Afrique de l'Ouest. Il est apparu que les difficultés du secteur semencier sont multiples, systémiques et assez communs aux pays représentés à l'atelier. Ces difficultés portent notamment sur : l'insuffisance et les difficultés d'accès aux semences de prébase et de base, l'inefficience instances de gouvernance, la faible performance de la sélection variétale, le manque des infrastructures de stockage des semences ; l'insuffisance des moyens (ressources humaines et matérielles) des services en charge de l'inspection et de la certification ; le manque de financements adaptés aux différents maillons des chaînes de valeur semencières. Quelles pistes de solutions à capitaliser et mettre à l'échelle en tenant compte des spécificités de chaque contexte ont été discutées. Il est apparu qu'il existe actuellement un engagement croissant des partenaires internationaux et des pouvoirs publics (niveaux pays et régional) pour développer l'industrie semencière, la mobilisation d'une approche régionale pour résoudre la question semencière

et l'existence des acquis importants que le processus de construction de l'index d'accès aux semences devra considérer.

Les différentes présentations et les échanges au cours de l'atelier ont permis aux participants d'avoir une meilleure connaissance de l'index d'accès aux semences et de la contribution potentielle de cet outil dans le pilotage plus efficient de la demande et de l'offre de semences. Si l'utilité de l'Index d'accès aux semences a été reconnue par tous les participants, il est également apparu que son développement doit tenir compte des initiatives aussi bien au niveau national que régional à travers notamment le PSAO et le PPAO. Cet outil doit aussi s'adapter au contexte local marqué par une fragmentation du marché et la prédominance caractéristique des OP semencières et des entreprises plutôt de petite et moyenne taille. La diversification des fournisseurs de semences offre potentiellement plus de possibilités pour les producteurs, mais elle pose aussi le défi de la coordination et d'une bonne valorisation des atouts spécifiques de chaque fournisseur. Les services connexes offerts par les différents fournisseurs en plus de la vente des semences sont un atout pour le développement du secteur et doivent être pris en compte dans les critères de calcul de l'index d'accès aux semences.

La totalité des acteurs présents à l'atelier ont reconnu unanimement la pertinence et l'importance de l'index comme outil pour le pilotage de l'offre et de la demande de semences en Afrique de l'Ouest. Les recommandations suivantes ont été formulées pour que le processus de développement de l'index se déroule bien et aboutisse à un résultat pertinent et adapté au contexte local : (i) utiliser une approche inclusive en prenant en compte notamment le rôle crucial de l'État et de la recherche agricole dans l'accès aux semences; (ii) prendre en compte les spécificités de la région Afrique de l'Ouest; (iii) commencer d'abord par établir une cartographie des acteurs et (iv) mettre l'accent plutôt sur les liens entre les sociétés semencières et les coopératives semencières et leurs unions/réseaux

Les étapes séquentielles suivantes ont été retenues pour poursuivre le processus enclenché à travers l'atelier : (i) le ROPPA adresse à AgriCord une lettre pour manifester son intérêt pour l'index et solliciter la continuation du processus engagé; (ii) sur la base de la réponse d'AgriCord qu'on espère rapide, le ROPPA met sur pied un groupe de contact constitué des acteurs régionaux clés dont le CORAF, AFSTA, Fondation ATSI, Agricord, FAO, le ROPPA coordonnera les activités de ce groupe et (iii) élaboration et validation de la démarche méthodologique et d'un calendrier pour le développement de l'index ; (iv) mise en œuvre de la démarche méthodologique avec une approche inclusive et progressive.

## 1 CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ATELIER

L'amélioration durable de la productivité agricole est une condition nécessaire pour relever les défis alimentaires, nutritionnels et économiques qui se posent en Afrique de l'Ouest. Les semences qui contribuent pour au moins 40% des rendements agricoles ont un rôle important à jouer pour relever le défi de l'augmentation de la productivité agricole. Pour un ensemble de raisons d'ordre systémique le taux d'utilisation des semences certifiées des variétés améliorées par les producteurs reste faible, malgré des efforts croissants pour l'améliorer. Plus particulièrement, il apparaît que les besoins en semences certifiées sont insuffisamment couverts par les systèmes actuels de production et de distribution. Les différents acteurs en charge de la fourniture des semences sont particulièrement interpellés, ils doivent trouver les stratégies idoines pour améliorer l'accès des producteurs aux semences. C'est dans ce contexte qu'apparaissent depuis quelques années des efforts pour développer l'Index d'accès des producteurs aux semences. Cet index est un outil de pilotage, il sert notamment à évaluer le niveau d'adéquation ou la façon dont l'industrie semencière améliore l'accessibilité de son offre aux petites exploitations familiales agricoles. C'est aussi un outil de dialogue entre les différents acteurs du secteur semencier et constitue une incitation aux fournisseurs pour améliorer les performances de leurs activités.

L'index d'accès aux semences présente un intérêt potentiel pour mieux comprendre et réduire le déficit de l'offre en semences en Afrique de l'Ouest. C'est sur cette base et dans une optique de renforcer les Organisations des producteurs (OP) pour qu'elles jouent pleinement leur rôle dans le secteur semencier qu'Agricord qui est un regroupement d'Agences agricoles soutenant les OP à travers le monde a établi un accord de partenariat avec l'ONG [Access to Seeds Index](#) (ATSI) qui travaille pour un meilleur accès des agriculteurs aux semences certifiées. L'atelier de consultation des agriculteurs de l'Afrique de l'Ouest sur l'index d'accès aux semences s'inscrit dans la concrétisation de ce partenariat. Cet atelier était organisé du 18 au 19 octobre 2016 à Ouagadougou (Burkina Faso) par ASPRODEB<sup>1</sup> avec l'appui d'Agricord et en partenariat ATSI et du Réseau des organisations paysannes et des producteurs d'Afrique de l'Ouest ([ROPPA](#)). Il s'inscrivait dans le cadre des efforts fournis par les acteurs du secteur agricole régional pour accroître les volumes, la qualité et l'accès aux semences certifiées.

L'objectif de l'atelier était d'échanger avec les OP ouest-africaines sur l'initiative Indice d'accès aux semences et d'engager la mobilisation de leurs contributions au processus sur l'élaboration éventuelle d'un indice sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest.

## 2 ARTICULATION

### 2.1 Cérémonie d'ouverture

Après le mot introductif du maître de cérémonie, Monsieur Mamadou Cissokho, Président d'honneur du ROPPA, la cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier a été marquée par les interventions suivantes :

- Monsieur Dao Bassiaka, représentant du Président du conseil d'administration du ROPPA,
- Monsieur Ido Verhagen, Directeur de ASI (Access to Seeds Index),

---

<sup>1</sup> Association Sénégalaise pour la Promotion des Petits Projets de Développement à la Base

- Monsieur Souleymane Traoré au nom du représentant de la FAO au Burkina Faso,
- Monsieur Jolke Folkert Oppewal, ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Burkina Faso avec résidence à Bamako (Mali)
- discours d'ouverture de l'atelier prononcé par Monsieur Paul Tiemtoré représentant du Ministre de l'agriculture et des aménagements hydrauliques du Burkina Faso.



De gauche à droite : M. Basiaka Dao (Représentant du Président du CA du ROPPA) ; SE M. Jolke Folkert Oppewal Ambassadeur des Pays-Bas au Burkina Faso; M. Paul Tiemtoré, représentant du Ministre de l'agriculture et des aménagements hydrauliques du Burkina Faso ; M. Souleymane Traoré représentant de la FAO ; M. Ido Verhagen, Directeur exécutif de ATSI

*Photo 1. Table d'honneur de la cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier*

Tous les intervenants ont souligné que les semences sont un levier important pour booster la production agricole en vue d'assurer la sécurité alimentaire. M. Bassiaka Dao a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et rappelé le caractère cruciale de la semence par seulement pour la production agricole mais pour la vie : « *lorsqu'on parle de semences, on parle de la vie et la vie est sacrée* ». Il a en outre souligné que les OP qui sont majoritaire dans la fourniture des semences en Afrique de l'Ouest ont un rôle déterminant à jouer pour relever le défi de l'amélioration de la couverture des besoins en semences.

Le représentant de la FAO a rappelé d'emblée le rôle de la FAO pour le développement agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde. Il a ensuite évoqué de façon spécifique les domaines dans lesquels son organisation agit depuis quelques années pour l'émergence des filières semencière performantes : développement institutionnel des acteurs, soutien aux activités de multiplication et de diffusion de semences, certification et renforcement des capacités des producteurs de semences et leurs organisations etc....

Il a relevé que la FAO a généré au cours des années précédentes plusieurs connaissances et données qui peuvent être utiles dans le processus de construction de l'index d'accès aux semences. Il a cité entre autres : (i) l'étude du marché des semences certifiées au Burkina Faso réalisée en 2013 qui a conduit la FAO à soutenir et formuler des propositions pour une politique de subvention publique des semences aux Burkina Faso et (ii) l'étude sur la « *détermination des indicateurs d'utilisation des semences certifiée de variétés améliorées au Burkina Faso* », réalisée en 2014 par la FAO. Cette dernière étude a notamment montré que l'une des contraintes majeures pour la production agricole reste l'accès aux semences de qualité. Selon lui, ce n'est qu'avec la conjugaison des efforts de tous les acteurs (État, FAO, secteur privé, producteurs, recherche et autres partenaires techniques et financiers) que cette contrainte pourra être levée.

**« Dans le monde, un milliard de personnes se couchent la nuit sans avoir mangé, deux milliards de personnes souffrent de malnutrition. Impossible de le savoir sans vouloir agir ! ».** C'est par ces mots que M. Jolke Folkert Oppewal Ambassadeur des Pays-Bas au Burkina Faso l'ambassadeur des Pays-Bas a commencé son discours en soulignant que la sécurité alimentaire faire partie des quatre thèmes de coopération internationale pour son pays. Il a ensuite informé l'assistance que sa participation à cet atelier constitue sa première sortie officielle au Burkina Faso depuis sa récente prise de fonction. Il a souligné que sa présence à cette rencontre souligne l'importance que son pays accorde à la réalisation de la sécurité alimentaire en zone sahélienne et plus particulièrement au développement du secteur semencier. Selon lui, la région ouest-africaine à l'un des taux les plus élevés de croissance démographique au monde, ce qui pose de nombreux défis notamment aux petites exploitations agricoles qui sont majoritaires.

Le renforcement des capacités de ces producteurs est nécessaire et passe par une augmentation de leurs performances et de leur accès aux marchés. L'indice d'accès aux semences revêt un intérêt particulier dans cette optique. L'augmentation de la productivité à elle seule ne suffit pas, il faut assurer l'accès et le développement des marchés ainsi que la transformation des produits agricoles pour créer de la valeur ajoutée. Il a souligné l'engagement des pays à soutenir le développement de l'index d'accès aux semences dans le prolongement des efforts déjà

apportés pour élaborer l'Index d'accès aux médicaments et l'Index d'accès à la nutrition. Il a terminé son propos en relevant que les différents acteurs du secteur semencier notamment les OP et les coopérative disposent souvent d'expériences qu'il faut prendre en compte dans le cadre des efforts pour améliorer l'accès aux semences.

Après le discours de l'Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, M. Mamadou Cissokho, Président d'honneur du ROPPA a fait un témoignage sur l'appui constant apporté par les Pays-Bas au cours des quatre dernières décennies pour le développement agricole, l'autonomisation et le renforcement de la résilience des producteurs en zone sahélienne. Cet appui s'est fait à travers différents mécanismes (aide publique au développement, financement multilatéral etc.) qui ont entre permis l'émergence et la consolidation d'organisations paysannes ouest africaine dont entre autres le ROPPA et la PAFO.



Photo 3. SE M. Jolke Folkert Oppewal Ambassadeur des Pays-Bas au Burkina Faso



Photo 2. M. Mamadou Cissokho, Président d'honneur du ROPPA

Enfin, Monsieur Paul Tiemtoré représentant du ministre de l'Agriculture et des aménagements hydrauliques du Burkina Faso a pris la parole pour prononcer son discours d'ouverture. Il a commencé par saluer les différents acteurs avec une mention spéciale à Monsieur l'ambassadeur du royaume des Pays-Bas. Son intervention a tourné au tour de la question « *Comment atteindre la sécurité alimentaire dans un contexte où les besoins en intrants de façon générale et des semences en particulier ne sont pas couverts ?* ».

Il a ensuite rappelé et apprécié les projets semenciers que le ROPPA mène en partenariat avec le CORAF, et portant sur la multiplication et la diffusion des semences certifiées afin d'accroître la production agricole. Il a mentionné les efforts déployés par le Gouvernement du Burkina Faso et réitéré ses remerciements et soutiens aux organisations professionnelles et à l'ensemble des acteurs du secteur semencier sous-régional. Il s'est dit convaincu qu'au regard de la qualité et de la diversité



Photo 4. M. Paul Tiemtoré Représentant du Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques

des participants, le présent atelier générera sans nul doute des solutions aux problèmes complexes de l'accès aux semences de qualité en Afrique de l'Ouest. Avant de déclarer ouvert l'atelier, il a rendu un hommage « à tous les partenaires techniques et financiers dont les soutiens constants et appréciables permettent chaque jour de réaliser des avancées dans l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement durable en général.

## 2.2 Les principales activités réalisées

L'atelier s'est déroulé du 18 au 19 octobre. Il a consisté en une série de présentations et d'échanges en sessions plénières. M. Ido Verhagen a donné un exposé sur l'Index d'accès aux semences avec un accent sur les déterminants de cet accès, les critères pris en compte, les résultats de son application en Afrique de l'Est. Le contexte du secteur semencier en Afrique de l'Ouest a été rappelé à travers une série de trois présentations faites par : (i) Dr Patrice Djamen sur l'Alliance pour une industrie semencière en Afrique de l'Ouest, le Programme semencier pour l'Afrique de l'Ouest et le Programme de productivité agricole pour l'Afrique de l'Ouest (PPAAO) ; M. Ousmane Ndiaye, directeur d'ASPRODEB sur le Comité ouest-africain des semences (COASem) et M. Youssouf Traoré sur les implications de la problématique semencière pour le ROPPA.

Les différents pays représentés, notamment le Burkina Faso, le Bénin, la Gambie, le Mali, le Niger et le Sénégal ont donné un bref aperçu de l'état de leur secteur semencier national en insistant sur : (i) les principales contraintes pour l'accès aux semences, (ii) les initiatives en cours pour améliorer l'accès aux semences et (iii) les recommandations pour des interventions plus adéquates et plus efficaces.

Mme Sanne Helderma, Chef de Programme 'Index régional' a présenté les premiers résultats du dépouillement du questionnaire soumis aux participants quelques semaines avant l'atelier. Ce questionnaire visait à collecter sur les cultures dont les OP produisent les semences et plus globalement les modèles utilisés par les OP pour accéder aux semences. Une table ronde a été



animée par sur le rôle des différents fournisseurs de semences, leurs complémentarités et les différents services connexes qu'ils offrent aux producteurs en plus des semences. Cette table a connu des interventions de : (i) M. Ousmane Sawadogo représentant de l'Association nationale des entreprises semencières du Burkina Faso (ANES-BF) ; (ii) M. Eloi Ouédraogo, producteur semencier et (iii) Athanase Birba, de la Fédération des professionnels agricoles du Burkina Faso. Leurs exposés ont été enrichis par les observations, les questions et les partages d'expériences des autres participants notamment les représentants des OP des cinq autres pays représentés. Les participants ont été invités en session plénières à se prononcer sur la pertinence de l'index pour l'Afrique de l'Ouest. Les observations majeures, suggestions et recommandations ont été synthétisées sous forme de recommandations à prendre nécessairement en compte dans la suite du processus.

La Facilitation de l'étalement était assurée par MM. Mamadou Cissokho et Patrice Djamen.

### 3 LES PARTICIPANTS À L'ATELIER

L'atelier réuni une trentaine de participants dont : des représentants des OP (du Bénin, Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger et Sénégal), d'entreprises et OP semencières, des organisations régionales (CORAF/WECARD), du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques du Burkina Faso et des agri-agences (FERT, TRIAS, AFDI, ASPRODEB). La liste exhaustive des participants est présentée en Annexe

### 4 PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ATELIER

#### 4.1 Sensibilisation des participants sur l'index d'accès aux semences

Cette présentation a été faite par M. Ido Verhagen de ATSI. Cet exposé a rappelé que les rendements agricoles qu'au cours des 40 dernières années les rendements agricoles ont stagné en Afrique tandis qu'ils ont été multiplié par trois en Europe et aux États-Unis grâce notamment au progrès génétique qui a permis de développer des variétés améliorées dont les performances peuvent être jusqu'à cinq fois supérieures à celles des variétés traditionnelles.

En Afrique sub-saharienne, les sources d'approvisionnement des producteurs en semences sont multiples, mais seulement des 3% des semences achetées viennent des circuits formels. La majorité s'approvisionne à partir de leurs propres réserves ou des systèmes semenciers informels. Les objectifs de l'Indice de l'Accès aux Semences sont de : (i) évaluer et comparer les efforts des entreprises de semences pour améliorer l'accès aux semences pour les petits agriculteurs; (ii) permettre une conversation documentée (basée sur des faits, des données probantes) entre les agriculteurs et les entreprises semencières et (iii) inciter les entreprises à améliorer leurs activités et leurs performances.

L'indice d'accès aux semences prend en compte les quatre dimensions suivantes : (i) la disponibilité de semences dans l'espace et dans le temps et en quantité; (ii) l'accessibilité économique aux semences (prix, assurance); la pertinence des variétés (niveau d'adaptation selon les milieux, le marché et les habitudes); la capacité (conseil, formation, renforcement). Dans le cas de l'Afrique de l'Est où un travail d'élaboration de l'Index d'accès aux semences, 73 indicateurs ont été pris en compte, ils sont répartis dans sept domaines : (i) la stratégie de développement du secteur semencier ; (ii) les politiques publiques ; (iii) la gestion des ressources génétiques et propriété intellectuelle ; (iv) le dispositif de recherche - développement ; (v) la distribution de semences ; (vi) le renforcement des capacités des acteurs et (vii) le

développement local. Quelques bonnes pratiques développées par les entreprises semences de cette sous-région ont été présentées. On a noté entre autres : les magasins mobiles de semences pour améliorer l'accès aux marchés locaux, une assurance fournie par la compagnie semencière pour prévenir les potentiels effets négatifs des aléas météo sur la production de semences et la collaboration entre les entreprises semencières et les organisations des producteurs pour le renforcement des capacités.

Le présentateur a ensuite passé en revue les grandes questions dont les réponses permettront de déterminer l'indice pour l'Afrique de l'Ouest. Parmi elles on note : (i) les principales cultures céréalières et potagères en Afrique de l'Ouest ; (ii) la fréquence de renouvellement des semences pour ces cultures ; (iii) les principales sources d'approvisionnement en semences ; (iv) les principaux défis pour obtenir les semences appropriées ; (v) l'inventaire des entreprises semencières locales, régionales ou multinationales œuvrant pour l'amélioration de l'accès des (petits) agriculteurs aux semences en Afrique de l'Ouest.

## 4.2 Éléments de contexte : quelques cadres structurants du secteur semencier en Afrique de l'Ouest

### 4.2.1 ASIWA une plateforme inclusive de concertation, de partage et de plaidoyer conduite par le secteur privé

Dr Patrice Djamen, représentant du CORAF/WECARD a présenté l'Alliance pour l'industrie semencière en Afrique de l'Ouest (ASIWA) qui est une des composantes du Programme semencier pour l'Afrique de l'Ouest (PSAO). Il est ressorti de sa présentation que ASIWA est une plateforme dont la vocation est de favoriser le partage des expériences, la mutualisation des moyens et la création des synergies fructueuses entre les parties prenantes du secteur semencier. Sa vision est : « *une plateforme durable, inclusive, effective pour faire du plaidoyer et agir sur les questions clé au niveau national et régional, et relatives au développement du secteur semencier afin d'accroître la production, la fourniture et l'utilisation de semences de qualité en Afrique de l'Ouest* ».

ASIWA promeut une responsabilisation et une participation accrue du secteur privé dans les initiatives de développement durable des chaînes de valeur semencières. Sa structuration comprend une plateforme « faîtière » régionale, des plateformes nationales (affiliés nationaux) et des groupes thématiques de travail. La plateforme régionale ASIWA traite surtout des questions d'ordre stratégique tandis que les plateformes nationales ASIWA ont principalement un rôle tactique dans le soutien et la coordination du développement des semences dans la région et les contextes nationaux spécifiques. Les Groupes de travail ont pour principale fonction de structurer les activités nécessaires au développement des filières semencières. Quatre groupes de travail ont été définis sur la base des résultats de l'étude régionale du secteur semencier, ce sont : (i) Génération et partage de l'Information (GT1) dont les activités consisteront principalement à l'animation de la plateforme WASIX (West Africa Seed Information Exchange); (ii) Qualité régionale des semences (GT2) ; (iii) Harmonisation Régionale des politiques semencières (GT3) et (iv) Développement des Marchés et solutions pour les investissements (GT4).

A ce jour, plusieurs avancées sont déjà enregistrées dans le processus de mise en place de ASIWA, il s'agit entre autre de : l'actualisation et la validation du plan d'action de ASIWA avec une forte implication des associations nationales de commercialisation de semences (ANCS) des

pays cibles du WASP ; la sensibilisation des acteurs et l'opérationnalisation de ASIWA dans huit pays ; la mise en route de la plateforme WASIX ; la mise en place du Bureau de l'AFSTA-Afrique de l'Ouest à Dakar pour renforcer les capacités entrepreneuriales et organisationnelles des Associations nationales de commerçants de semences (ANCS).

#### 4.2.2 Le Comité ouest-africain des semences

Le Comité ouest-africain des semences (CoASem) a été présenté par M. Ousmane Ndiaye Directeur Général de l'ASPRODEB, Il a rappelé que le principal de cet organe est de suivre l'application du Règlement Semencier Régional Harmonisé. Ses missions incluent notamment : (i) l'homologation et l'inscription de nouvelles variétés de semences dans les catalogues nationaux et régional ; (ii) l'harmonisation des règles de contrôle de qualité et de certification des semences et (iii) la réglementation de l'importation et de l'exportation des semences.

Le COASem est composé : (i) d'un Comité Régional, organisme intergouvernemental de 17 Etats (CEDEAO + Tchad et Mauritanie) et d'un Comité National des Semences (CNS) dans chacun des 17 Etats membres. Le processus de mis en place du COASem se fait de façon progressive et s'est traduit en 2015 par l'installation d'un Comité régional et l'adoption d'un Plan d'Actions de 21 Millions de \$ US pour le rendre fonctionnel (mise en place d'un secrétariat exécutif, mobilisation des moyens humains, matériels et financiers pour exécuter les missions, renforcement des CNS et promotion du secteur privé semencier).

Cette présentation a permis aux participants de noter que ASIWA et le COASem sont deux cadres différents et complémentaires. ASIWA se veut une plateforme inclusive sous le leadership du secteur privé pour la concrétisation d'une industrie semencière performante, tandis que le COASem est porté par le secteur public et joue principalement un rôle d'orientation, de régulation et de coordination. Ces deux cadres montrent par ailleurs que la question semencière est au cœur des priorités nationales, mais aussi régionales et qu'une approche régionale est de plus en plus préconisée pour plus d'efficacité dans les interventions.

#### 4.2.3 PSAO et du WAPP : Deux programmes majeurs

Le Programme Semencier pour l'Afrique de l'Ouest (PSAO<sup>2</sup>, WASP) a pour but de contribuer à l'amélioration durable de la productivité agricole en Afrique de l'Ouest à travers des actions qui conduiront à l'augmentation de l'offre et du taux d'utilisation des semences certifiées du niveau initial de 12% à 25% de 2012 à 2017. Le PSAO est financé principalement par la Mission USAID pour l'Afrique de l'Ouest dans le cadre de l'Initiative du Gouvernement américain 'Feed-the-Future' (FTF) et mis en œuvre par le Conseil ouest et entre Africain de la Recherche et du Développement Agricole (CORAF/WECARD). Il bénéficie également du soutien financier de la Banque mondiale à travers le Programme de productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO). Le WASP appuie le processus du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) à travers les politiques agricoles de la CEDEAO et de l'UEMOA, y compris la mise en œuvre du PPAAO et de la Réglementation régionale sur les semences.

Le PSAO vise quatre résultats stratégiques : (i) la mise en place d'une alliance pour l'industrie semencière en Afrique de l'Ouest (ASIWA), la mise en œuvre de la réglementation régionale sur les semences ; (ii) l'augmentation de l'offre en semence de pré-base et (iv) l'amélioration de l'offre des semences de base et des semences certifiées par le secteur privé. Les progrès intermédiaires obtenus dans la réalisation de ces résultats ont été présentés. On peut retenir

---

<sup>2</sup> Plus connu sous son nom anglais West Africa Seed Programme (WASP)

entre autres la mise en œuvre dans 8 pays et au niveau régional, la plateforme régionale [www.wasix.net](http://www.wasix.net) de partage d'information sur la commercialisation des céréales, l'amélioration de l'accès aux nouveaux matériels génétiques, la mise en place du comité régional et des comités nationaux sur les semences, le renforcement des capacités du secteur privé etc.

Le WAAPP a été présenté avec un accent sur son rôle dans la génération, la diffusion et l'adoption des technologies et des innovations. C'est un projet régional financé principalement à partir des prêts réalisés par les pays de la CEDEAO auprès de la Banque Mondiale. L'appui du WAAPP au développement du secteur semencier porte notamment sur l'amélioration de l'offre en semences de base et la mise en place des centres nationaux et régionaux d'excellence spécialisés dans la recherche sur des spéculations spécifiques. Ces recherches incluent la création et la sélection variétales. Grâce à ses différentes interventions, le WAAPP a contribué entre autres à l'augmentation des rendements de l'ordre de 30% avec des variétés améliorées de mil, sorgho, maïs et fonio. Les périodes de soudures dans les ménages bénéficiaires du projet ont été considérablement réduites et les revenus ont connu une augmentation de 34%.

La présentation de ces deux projets complémentaires a mis en évidence plusieurs faits importants dont en autres : (i) l'engagement croissant des partenaires internationaux (cas de l'USAID avec le WASP) et des pouvoirs publics (cas des Etats et de la CEDEAO qui ont pris des prêts auprès de la Banque mondiale pour financer le WAAPP) ; (ii) la mobilisation d'une approche régionale pour résoudre la question semencière et (iii) l'existence des acquis importants que le processus de construction de l'index d'accès aux semences devra considérer.

#### 4.2.4 Implications de la question des semences pour le ROPPA

Cette présentation a été faite par Youssouf Traoré du Secrétariat Exécutif du ROPAA. Elle s'articulait sur : les liens historiques entre les paysans et les semences ; le caractère stratégique des semences ; les enjeux pour le ROPPA et l'interpellation du ROPPA par les producteurs. Il est ressorti de la présentation que face aux défis du secteur semencier, le ROPPA avec l'appui de ses partenaires a pris plusieurs initiatives comprenant entre autres la mise en œuvre du Projet d'appui à la production et diffusion durable des semences certifiées en Afrique de l'Ouest (PAPROSEM) en collaboration avec le CORAF/WECARD. Il a été également évoqué le projet d'Appui à la mise à échelle des initiatives de diffusion des semences de qualité des variétés améliorées de riz, en Afrique de l'Ouest » en soutien à l'initiative « Offensive riz » de la CEDEAO.

La question semencière occupe une place importante dans l'agenda du ROPPA qui l'a placée dans le débat politique aux niveaux régional et national (par le biais de ses membres) d'autant plus que la semence est un intrant prioritaire dont la maîtrise ne doit pas échapper aux producteurs au risque de les rendre plus vulnérables. Plusieurs participants l'ont souligné de façon imagée en affirmant « *qu'autant la responsabilité du ventre est personnelle et non négociable, autant la maîtrise de la semence doit révéler des paysans, car c'est elle qui leur permet de mener leur activité* ». Ce rappel montre une fois de plus la nécessité de garantir l'accès des producteurs aux semences de qualité tout en garantissant leur autonomie et leur liberté de choisir les variétés qui conviennent le mieux à leur situation. Le cadre de partenariat « OP – Recherche » créé par le ROPPA s'inscrit dans cette optique.

#### 4.3 Les principales difficultés au développement du secteur semencier

Les difficultés du secteur semencier sont multiples, systémiques et assez communs aux pays représentés à l'atelier. Les difficultés suivantes ont été citées comme les plus prégnantes :

- Insuffisance et difficultés d'accès aux semences de prébase et de base : l'offre venant principalement de la recherche publique est souvent inférieure à la demande. Ce problème est lié à une insuffisance de programmation et de coordination entre la recherche et les producteurs et entreprise semenciers. En effet, faute d'une demande clairement exprimée, la recherche a tendance à produire des quantités relativement faibles qu'elle est sûre de pouvoir écouler. un mécanisme de programmation permettant d'avoir une idée précise de la demande au-delà d'une campagne agricole est nécessaire ;
- faible représentativité et participation des OP dans les instances de gouvernance (exp. CNS) ;
- le coût élevé des semences certifiées des variétés améliorées qui affecte leur taux d'utilisation par les producteurs ;
- faible performance de la sélection variétale : le nombre de nouvelles variétés créées est faible, en outre il y a peu d'efforts pour conserver les variétés existantes ;
- Non-respect des contrats entre acheteurs et vendeurs de semences, phénomène accentué dans le cas des marchés publics
- manque des infrastructures de stockage des semences ;
- Manque de moyens (ressources humaines et matérielles) des services en charge de l'inspection et de la certification, ce manque de moyens rend les services de contrôle vulnérable et affecte leurs performances ;
- insuffisance des financements aux différents maillons : le développement du secteur semencier nécessite des financements plus conséquents et plus adaptés pas uniquement au niveau de la recherche variétale, mais également dans les différents maillons situés en aval et qui permettent d'orienter les activités de la recherche et de valoriser ses produits.

#### 4.4 Quelques exemples de solutions aux difficultés du secteur semencier

Les présentations des pays ont mis en évidence quelques initiatives pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées par les acteurs du secteur semencier. On peut relever notamment :

- (i) la collaboration renforcée entre les OP débouchant dans certains à la mise en place des associations et des réseaux de coopératives ou d'OP semencières ;
- (ii) l'amélioration de la communication sur les avantages comparatifs de l'utilisation des semences certifiées des variétés améliorées ;
- (iii) la production des semences R2 pour faciliter l'accessibilité économique des plus pauvres aux semences de qualité ;
- (iv) la construction des magasins pour améliorer les capacités de stockage ;
- (v) l'autonomisation des producteurs semenciers afin qu'ils puissent mieux interagir avec l'Etat et les autres acteurs des chaînes de valeur ;
- (vi) l'implication accrue des OP dans les instances de gouvernance notamment les comités nationaux de semences etc.

Ces différentes solutions doivent être capitalisées, consolidées et mises en l'échelle en tenant compte des spécificités de chaque contexte.

#### 4.5 Diversité et complémentarité des fournisseurs de semences

La table ronde avec les fournisseurs de semences a souligné une fois de plus la faible présence en Afrique de l'Ouest des grandes entreprises multinationales comparativement à l'Afrique australe ou orientale où elles sont très présentes. Néanmoins, l'exemple du Burkina Faso présenté au cours de cette table ronde a montré que le secteur de l'offre des semences est assez diversifié et relativement dynamique avec un nombre croissant de structures agréées qui se professionnalisent. Il est apparu des échanges de l'atelier que l'existence de telles structures offre aux producteurs la possibilité d'acheter des semences certifiées. Par ailleurs, ces structures disposent souvent de bonnes connaissances pour orienter les utilisateurs dans le choix des variétés qui conviennent le mieux à leurs situations.

L'offre de semences est dominée par les producteurs semenciers individuels, les OP et coopératives semencières, mais depuis quelques années on note l'émergence des entreprises semencières. Ces différents fournisseurs présentent des spécificités plus ou moins fortes et sont de plus en plus structurés en organisations ou associations. On ainsi note l'existence de l'Association nationale des entreprises semencières (ANES-BF) et l'Union nationale des producteurs semenciers (UNPS) qui dispose de démembrements ou d'entités ayant la même vocation au niveau régional, provincial voire communal.

Les producteurs individuels de semences et les OP semencières se caractérisent par un ancrage territorial relativement fort qui leur permet de développer des liens sociaux avec les utilisateurs et d'améliorer l'accessibilité physique des semences. Cette proximité sociale et territoriale donne la possibilité aux utilisateurs d'observer et d'apprécier en milieu réel (champs) le comportement des variétés qui leur sont proposées et de pouvoir se décider en connaissance de cause. Les OP pourraient exploiter davantage cet atout en multipliant avec les services de vulgarisation des parcelles vitrine / de démonstration variétale. Outre les activités de renforcement de capacité (itinéraires techniques, etc.) et d'information (sur les textes, marchés etc.) certaines OP offrent à leurs membres des facilités d'accès aux équipements de stockage et de transport de leurs producteurs. Il a été relevé également un accompagnement dans la négociation avec les entreprises semencières, l'accès et la gestion des crédits.

Les entreprises semencières quant à elles ont pour principal avantage comparatif d'avoir une offre diversifiée aussi bien terme d'espèces que de variétés. Ces entreprises disposent souvent de personnels technico-commerciaux disponibles pour accompagner les producteurs dans la conduite de leurs cultures. Par ailleurs, certaines entreprises semencières commercialisent également les intrants et équipements agricoles nécessaires pour une bonne conduite de la campagne agricole (exemple : engrais, pesticides etc.). L'une des principales limites des entreprises semencières est le faible maillage territorial se traduisant souvent par un faible accès physique des petits producteurs aux semences. Les entreprises semencières ont émergé à partir du constat du déficit de l'offre de semences des variétés améliorées, de la forte localisation des OP/coopératives semencières qui ne permettent d'avoir une bonne couverture nationale et de la diversification de la demande aussi bien en termes d'espèces que de variété. Les entreprises semencières sont encore de petite ou de moyenne taille, mais elles jouent un rôle de plus en plus important dans la centralisation de la demande et le renforcement du lien entre les utilisateurs et les producteurs de semences.

La diversification des fournisseurs de semences pose le défi de la coordination et d'une bonne valorisation des atouts spécifiques de chaque fournisseur. Dans le cas du Burkina Faso, il existe un mécanisme de concertation entre l'Association nationale des entreprises semencières et l'Union nationale des producteurs semenciers. Cette concertation porte notamment sur la gestion/répartition de la commande publique des semences au début de chaque campagne agricole. La répartition actuelle est de 50% pour chacune des deux parties prenantes.

Les services connexes offerts par les différents fournisseurs en plus de la vente des semences sont un atout pour le développement du secteur et doivent être pris en compte dans les critères de calcul de l'index d'accès aux semences. Toutefois, il a été relevé la nécessité pour les fournisseurs de semences à ne pas trop dévier de leurs fonctions principales au risque d'une grande dispersion qui pourrait accentuer leur vulnérabilité.

#### 4.6 Premiers résultats de l'enquête préliminaire sur l'accès aux semences

Mme Sanne Helderma a présenté les premiers résultats de l'enquête en cours sur l'accès aux semences dans les OP d'Afrique de l'Ouest. Ces premiers résultats mettent en évidence que les principales cultures dont les semences sont produites par les OP sont : maïs, sorgho, riz, niébé, tomate, arachide, oignon et mil. Le taux de renouvellement des semences varie de deux à quatre ans. Les différents fournisseurs font des efforts croissants pour mieux répondre à la demande, mais il existe encore plusieurs difficultés qui freinent l'accès aux semences de qualité, il s'agit notamment : de l'indisponibilité physique des semences notamment pour les semences de pré-base, de l'inaccessibilité économique à cause des prix souvent élevés, du décalage entre les besoins des utilisateurs et les caractéristiques des semences proposées (spécificités) ; des problèmes de contrôle / garantie de la qualité et le manque de ressources et de compétences techniques de certains producteurs qui ne leur permet pas d'assurer une bonne conduite de leurs cultures. Il a été recommandé aux OP qui n'ont pas encore complété le questionnaire de le faire afin de permettre la consolidation de ces premiers résultats et l'identification des grandes tendances. Le faible taux de remplissage des questionnaires amène à s'interroger s'il ne serait pas judicieux de trouver d'autres moyens en complément ou comme alternative aux enquêtes dans la suite du processus de construction de l'indice.

## 5 QUELQUES CLARIFICATIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LA CONSTRUCTION DE L'INDEX

La totalité des personnes présentes à l'atelier, représentant les OP des différents pays présents, les agri-agences membres d'AgriCord, AFSTA, ROPPA, CORAF WECARD ont reconnu unanimement la pertinence et l'importance de l'index comme outil pour le pilotage de l'offre et de la demande de semences. Toutefois, les échanges au cours de l'atelier ont abouti à des recommandations et des clarifications qu'il faudra prendre en compte pour que le processus de développement de l'index se déroule bien et aboutisse à un résultat pertinent et adapté au contexte. Les principales recommandations sont récapitulées dans les lignes suivantes :

- **adopter une approche inclusive pour le calcul de l'index en incluant notamment les pouvoirs publics et la recherche agricole** : l'offre des semences va au-delà des producteurs et des entreprises semencières et concerne aussi fortement la recherche agricole qui est encore actuellement le seul acteur autorisé à produire des semences de prébase. Par ailleurs, l'État joue actuellement un rôle déterminant dans l'accès des petits producteurs aux semences à travers les différents programmes de

subventions. Le processus de calcul de l'index devra donc intégrer absolument ces acteurs majeurs de la fourniture des semences en Afrique de l'Ouest.

- **prendre en compte les spécificités de la région Afrique de l'Ouest** : contrairement à l'Afrique de l'Est où la méthode de calcul de l'Index d'accès aux semences a été testée, l'Afrique de l'Ouest se singularise par une faible présence des multinationales et une prédominance historique des OP dans le secteur de la fourniture des semences. Les OP attendent particulièrement que la construction et l'utilisation l'indice d'accès aux semences contribuent au renforcement de leur professionnalisation qui leur permettrait entre autres de mieux aux exigences internationales (qualité, transparence, traçabilité, etc...). Les efforts pour le développement de l'index des semences doivent donc intégrer cette réalité, et plus globalement prendre en compte les acquis et les initiatives en cours au niveau régional et national pour développer le secteur semencier.
- **commencer d'abord par établir une cartographie des acteurs** : les chaînes de valeur semencières ouest africaines se caractérisent par une multitude d'acteurs aux rôles souvent flous voire ambigus. Il apparaît important qu'une cartographie des acteurs (recherche agricole, OP/ coopératives/ entreprises semencières – privées, individuelles ou collectives etc.). cette cartographie devra également mettre en évidence leurs rôles précis et leurs performances de manière une identification des goulots d'étranglement qui affectent l'accès aux semences.
- **mettre l'accent plutôt sur les liens entre les sociétés semencières et les coopératives semencières et leurs unions/réseaux** : l'Index d'accès aux semences dans sa conception actuellement met l'accent sur le renforcement des liens entre les sociétés semencières et les petits exploitants agricoles. il a été convenu au cours de l'atelier qu'au regard des spécificités de l'Afrique de l'Ouest et plus particulièrement du rôle crucial des OP, l'index devra plutôt insister sur les ponts entre les sociétés semencières et les coopératives semencières et leurs unions.

## 6 ACTIONS FUTURES

Les étapes séquentielles suivantes ont été retenues comme prochaines étapes pour poursuivre le processus enclenché à travers l'atelier :

- (i) le ROPPA adresse à AgriCord une lettre pour manifester son intérêt pour l'index et solliciter la continuation du processus engagé;
- (ii) Sur la base de la réponse d'AgriCord qu'on espère rapide, le ROPPA met sur pied un groupe de contact constitué des acteurs régionaux clés dont le CORAF, AFSTA, Fondation ATSI, AgriCord, FAO, le ROPPA coordonnera les activités de ce groupe ;
- (iii) élaboration et validation de la démarche méthodologique et d'un calendrier pour le développement de l'index ;
- (iv) mise en œuvre de la démarche avec la participation de tous les acteurs concernés. M. Ido Verhagen a relevé que le processus sera progressif avec des validations au fur et à mesure des avancés.



## 7 CONCLUSION

L'atelier de consultation des agriculteurs sur l'index d'accès aux semences fut d'abord l'occasion de constater encore l'unanimité sur le rôle central des semences dans la productivité agricole et de revisiter les principaux défis, mais aussi d'avoir un aperçu des initiatives en cours pour développer le secteur semencier en Afrique de l'Ouest. L'atelier a mis en évidence l'engagement croissant des partenaires internationaux et des pouvoirs publics (niveaux pays et régional) pour développer l'industrie semencière, la mobilisation d'une approche régionale pour résoudre la question semencière et l'existence des acquis importants que le processus de construction de l'index d'accès aux semences devra considérer.

Les différentes présentations et les échanges au cours de l'atelier ont permis d'avoir une meilleure connaissance de l'index d'accès aux semences et de la contribution potentielle de cet outil dans le pilotage plus efficient de la demande et de l'offre de semences. Si l'utilité de l'Index d'accès aux semences a été reconnue par tous les participants, il est également apparu que son développement doit tenir compte des initiatives aussi bien au niveau national que régional à travers notamment le PSAO et le PPAO. Cet outil doit aussi s'adapter au contexte local marqué par une fragmentation du marché et la prédominance caractéristique des OP semencières et des entreprises plutôt de petite et moyenne taille. La diversification des fournisseurs de semences offre potentiellement plus de possibilités pour les producteurs, mais elle pose aussi le défi de la coordination et d'une bonne valorisation des atouts spécifiques de chaque fournisseur. Les services connexes offerts par les différents fournisseurs en plus de la vente des semences sont un atout pour le développement du secteur et doivent être considérés dans les critères de calcul de l'index d'accès aux semences.

La prise en compte des quatre recommandations formulées au cours de l'atelier est fondamentale pour garantir la pertinence et l'utilisation de l'Index qui sera développé. La méthodologie à utiliser devra également tenir compte des réalités locales. Le faible taux de remplissage des questionnaires amène à se demander s'il ne serait pas judicieux de trouver d'autres moyens en complément ou comme alternative aux enquêtes dans la suite du processus de construction de l'indice. Il est important que les actions futures identifiées soient mises œuvre dans les meilleurs délais afin de capitaliser sur l'élan de l'atelier et de mobiliser à temps les autres parties prenantes concernées. En attendant la réponse d'Agricord à la requête qu'il va soumettre, le ROPPA peut déjà engager une sensibilisation des acteurs clés régionaux sur cette nouvelle initiative.

Le représentant du Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques a clôturé l'atelier en félicitant les participants pour les résultats obtenus. Il a émis le souhait que le processus engagé à travers la tenue de cet atelier se poursuive avec la participation des différentes parties prenantes et aboutisse effectivement à un index régional d'accès aux semences qui apportera certainement une plus-value aux efforts en cours pour le développement durable du secteur semencier en Afrique de l'Ouest.

## 8 ANNEXES

Annexe 1 : Agenda de l'atelier

**Mardi 18 octobre, 2016**

Heure	Sujet	
09.00-09.30	Inscription des participants	CPF (Confédération
09.30-10.00	Cérémonie d'ouverture	CPF
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot de bienvenue de la CPF</li> <li>• Allocution de Agri-Cord</li> <li>• Allocution ASI</li> <li>• Allocution ROPPA</li> <li>• Allocution Ambassadeur Pays Bas M. Jolke Oppewal</li> <li>• Ouverture officielle représentant Ministère Agriculture du Burkina</li> </ul>	
10.00-10.30	Introduction sur l'indice d'accès aux semences	Ido Verhagen - ASI
10.30-11.00	Introduction sur le contexte de la région Ouest Africaine <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques</li> <li>• Acteurs majeurs</li> <li>• Réflexions pour le développement du secteur semencier en Afrique de l'Ouest</li> </ul>	Facilitateur ASPRODEB
11.00-11.15	Pause	
11.15-11.45	Présentations des OP : Bénin, Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger et Sénégal sur l'accès aux semences dans leur pays <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contraintes pour accéder aux semences ;</li> <li>• Les initiatives en cours pour améliorer l'accès ;</li> <li>• Les recommandations</li> </ul>	OP
11.45-12.00	Présentation ROPPA : Enjeux ; orientations pour l'accès aux semences	ROPPA
12.00-12.30	Echanges	
12.30-14.00	Pause – déjeuner	
14.00-15.15	Synthèse des questions principales de présentations <ul style="list-style-type: none"> <li>• les défis et les solutions pour l'accès aux semences</li> <li>• les producteurs de semences</li> <li>• les producteurs de cultures/agriculteurs</li> </ul>	Facilitateurs
15.15-15.30	Pause	
15.30-16.30	Le questionnaire : les résultats importants	ASPRODEB et ASI
16.30-17.00	Conclusions provisoires de la première journée Agenda de la deuxième journée	Facilitateurs

19.00	Diner	CPF
-------	-------	-----

**Mercredi 19 octobre, 2016**

Heure	Sujet	
09.00-09.15	Bienvenue par le facilitateur	
09.15-09.45	Résumé des conclusions de la première journée	
09.45-10.45	Etat des lieux des projets et programmes de soutien aux semences	CORAF/WECARD
10.45-11.00	Pause	
11.00-12.00	La collaboration entre les entreprises semencières et les OP : Cas du Burkina Faso	AFSTA/Burkina Faso
12.00-12.30	L'industrie semencière en Afrique de l'Ouest : initiatives, état d'avancement et prise en charge des 4 dimensions Rôle de l'indice	Facilitateurs, ASI
12.30-13.30	Pause – déjeuner	
13.30-14.30	Echanges sur la Feuille de route	Facilitateurs
14.30-15.15	Observations finales et conclusions recommandations	ROPPA – AgriCord – ASI - Facilitateurs












*Atelier « consultation des Agriculteurs sur l'Indice d'accès aux semences »  
Ouagadougou, les 18 et 19 Octobre 2016*

**ATELIER DE  
CONSULTATION DES AGRICULTEURS SUR L'INDICE D'ACCES AUX SEMENCES**








Du 18 au 19 octobre 2016  
FEUILLE DE PRESENCE : Journée du 18  
Ouagadougou au Burkina-Faso

N°	Nom et prénoms	Structure organisation Institution	Fonction	Adresse email	Téléphone	Emargement
1	KEITA Ferdinand	Fert	Animateur	keitaferd@gmail.com	78-54-92-10	
2	Tamou Ben Adamou	Union departementale des producteurs de niébe	President	-	70899289	
3	Jeambou Patrice	union des produc- teurs semenciers du sud ouest	membre	-	76-10-64-37	

4	NDARIKOU VIDEGNON Nicolas	FNPS Fédération National des Producteurs de So	Militaire de Semences	-	96193731 64465890	
5	ADO Houénoumadji	FNPS: Fédération National des Producteurs de So de l'ouest	TC	e-kerekoagadi @mail.com	96167198 64120274	
6	Bassiaka DAO	CPF confédération personne faso	président CIT	tressapoulou@ yahoo.fr	+226 70338451	
7	MARIA TEREZA COBELLI	Unifiée par CPF		maria.cobelli@ libero.it	61130278	
8	Cheikh Paba mady Custobho	Roppa	Président d'honneur			
9	Bassinou ISSOUF	Fucopri (PPFNI)	SGA	bassinou.issouf@ coml	+227 96563820	
10	ADANOU GARBA	Fucopri	CP	fucopri@ yahoo.fr	+227. 96886852	
11	SAWADOGO Ousmane	ANES-BF/Fagri	chef de bureau Fagri	asawadogo2000@ Yahoo.com	+226 71-12-08- 41	
12	TRAORE YOUSSEUF	ROPPA	Consultant permanent	yousseuffcagr @yahoo.fr	+226/69186662	

13	Quédraogo Elwi	UNPS/B.	Membre	Union nationale Bunké yahou FR	78 43 50 03	<del>Quédraogo</del>
14	Sanou Madiara	FEPA/B	Treésorière Adjcte	smadiara@yahoo.fr	40-33-84-52	<del>Sanou</del>
15	Peter Baldet	FANGDEMA	President	Peterbaldet@ Yahoo.co.uk	7395621	<del>Peter</del>
16	Seedy Bensonds	AFET	President	stbensonds@ gmail.com	7844002	<del>Seedy</del>
17	Abou DUB	FP A.	vice President	Abou senegal wdjpe.	77 613 56 58	<del>Abou</del>
18	Diaw Aly	RNCPS	pdt	Rncps@yahoo.com	776189008	<del>Diaw</del>
19	Hamidou Boba. Abeal Négo Diakou	CCPA AOPP Mali	Pdt Pdt Comi sion Cera	Senegal diakou_boba @yahoo.fr	00221771811010 002237610 9333	<del>Hamidou</del>
21	OUEDRAOGO Naroungouma	UGPO/S Kouka Boukina Faso	President	ouafisem@yahoo.fr	71-28-21-26 74-00-67-93	<del>Ouedraogo</del>

22	CISSE Bakani	TRIAS	Conseiller JIRD	bakani.oisre@ trias.info	70307332 79385726	
23	ROUAMBA Pascal	Coopération Suisse	Conseiller Régional	rouamba.p@ gmail.com	-	
24	SARE Léocadie	Fert	Représentante au BF	FERT.LSARE @gmail.com	72906806	
25	KANAZOE Yaouba	CPF	Secrétaire Permanent	af@jasonet.bf	70268192 25301844	
26	Hamet Aly SOW	ASPRODEB	Charge Programme	hametaly.sow @asprodeb.org	002213386960 00	
27	Dusmane NDIAYE	ASPRODEB	Directeur General	dusmane.ndiaye @asprodeb. org	0022133 8696000	
28	Sanne Helderman	Access to Seeds Index	Program Manager Regional Index	shelderman@ accesstoseeds.org	0031 (0)624085776	
29	Shelby Matevich	Access to Seeds Index	Program Assistant	smatevich@ accesstoseeds. org	0031 615171989	
30	Ido Verhagen	Access to Seeds Index	Executive Director	lverhagen@ accesstoseeds.org		

31	NARA Amara	Afidi	Charge de mission Burkina	afidi@faranab.tf	70232729	
32	QUEDRAOGO Karim	Afidi / AO	Charge de Mission	kouedev@yahoo.fr	78817003	
33	DISSI Eva	TRIAS	Directrice Régionale	eva.donche@trias.ngo	+226/64636599	
34	ZONGO P Lea	ROPPA	stagiaire en Communication	zpey92@gmail.com	71-90-45-29	
35	IDRISSA SAYOU Djibo	Mooriben	producteur C.P.	isaidou1979@yahoo.fr	+227 96232988	
36	KONE Fatmata	ROPPA	chargé de communication et de gestion des connaissances	fatm.kone@roppa-afrique.org	+22676065657	
37	BIRBA Athanasie	FEPAB	coordonnateur des Programmes	abirba@yahoo.fr bathanasie@fepab.tf	(226)70213923	
38						